

ADVF

ASSISTANT-E DE VIE AUX FAMILLES



Objectifs

L'Assistant-e de Vie aux Familles doit être capable de :

- réaliser des tâches domestiques (préparation des repas, faire les courses, entretien de la maison...)
- assister les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne (toilette corporelle, alimentation, aide aux déplacements...)
- prendre en charge de jeunes enfants.

Programme

CCP 1 : entretenir le logement et le linge d'un particulier

- établir une relation professionnelle dans le cadre d'une prestation d'entretien chez un particulier
- prévenir les risques domestiques et travailler en sécurité au domicile d'un particulier
- entretenir le logement avec les techniques et les gestes professionnels appropriés
- entretenir le linge avec les techniques et les gestes professionnels appropriés

CCP 2 : accompagner la personne dans les actes essentiels du quotidien

- établir une relation professionnelle avec la personne aidée et son entourage
- prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement
- contribuer à l'autonomie physique, intellectuelle et sociale de la personne
- aider la personne à faire sa toilette, à s'habiller et à se déplacer
- assister la personne lors des courses, de la préparation et de la prise des repas

CCP 3 : relayer les parents dans la prise en charge des enfants à domicile

- définir avec les parents le cadre de l'intervention auprès des enfants
- prévenir les risques et assurer la sécurité des enfants
- accompagner les enfants dans leurs apprentissages de base, dans leur socialisation et lors de leurs activités
- mettre en œuvre les gestes et les techniques professionnels appropriés lors des levers et couchers, de la toilette, de l'habillage et des repas

Certificat Sauveteur Secouriste du Travail (SST) :

Il (elle) veille à la sécurité des personnes et préserve sa propre sécurité en appliquant les gestes et les postures adaptés. En situation d'urgence, il (elle) applique les gestes de premiers secours et alerte les intervenants concernés.

Métier

Le métier d'Assistant-e de Vie Aux Familles un véritable métier en pleine expansion depuis plusieurs années. En effet le vieillissement de la population française et l'augmentation de l'espérance de vie provoquent une importante demande d'Assistant-e de Vie aux Familles.

Les personnes âgées cherchent à rester le plus longtemps possible chez elles et se soignent de mieux en mieux. L'Assistant-e De Vie aux Familles leur permet de prolonger leur sentiment de liberté grâce à l'aide à domicile. De nombreux postes sont à pourvoir à l'horizon 2023. C'est donc un véritable emploi d'avenir.

Accompagner une personne en perte d'autonomie n'est pas un "petit boulot" mais un métier. Toutes les missions de l'Assistant-e de Vie aux Familles visent à faciliter la vie quotidienne des personnes dont il/elle s'occupe.

L'Assistant-e de Vie aux Familles intervient également auprès des enfants, dans le respect des consignes des parents et des habitudes familiales.

Contact - Information



Myriam Merot - Chargée de développement
Tel. : 06 40 28 08 91 - myriam.merot@afbb.org



Responsable Pédagogique
Rachel Gallet - rachel.gallet@afbb.org

ADVF

ASSISTANT-E DE VIE AUX FAMILLES



Evaluations et Validation

Des évaluations permanentes sont effectuées tout au long du cursus pour apprécier les acquis et repérer les difficultés majeures.

De plus, la formation est balisée par des évaluations formelles de l'ensemble des matières pour permettre aux stagiaires de se préparer à la méthodologie de l'examen final du titre.

La certification du Titre Professionnel Assitant-e De Vie aux Familles (ADVF) se compose de 3 CCP à valider :

- une mise en situation, dans l'appartement pédagogique
- un entretien technique au cours duquel sera présenté le Dossier Professionnel (DP)
- un entretien final en présence d'un Jury de professionnels (entretien du titre)

Le candidat à la certification, peut obtenir à l'issue de l'épreuve le Titre Professionnel total (valider les 3 CCP) ou le Titre Professionnel Partiel (1 ou 2 CCP du titre). Dans le cadre d'une réussite partielle du titre, le candidat a 5 ans pour présenter le ou les CCP manquants.

Outils pédagogiques

- Salles de formation équipées de vidéoprojecteur facilitant ainsi la réalisation de la séquence de formation par les intervenants. Cette pédagogie interactive facilite l'apprentissage et rend le stagiaire acteur de sa formation.
- Salle multimédia en accès libre permettant au stagiaire de réaliser des exercices en groupe ou individuellement selon les demandes des formateurs
- Appartement pédagogique entièrement équipé (cuisine, salle de bain, coin chambre, qui permet ainsi une immersion réelle dans l'activité des services d'aide à la personne. Cet appartement pédagogique est également équipé du matériel nécessaire pour la garde d'enfant à domicile.
- Espace sur Galia disponible pour que les stagiaires puissent avoir accès à tout document distribué lors des cours, mais aussi des exercices, des corrigés et du travail à faire. Chaque stagiaire dispose d'une adresse mail lui permettant d'être contacté pour toute information émanant de la direction ou du secrétariat

Voie d'accès

ProA ou Formation Continue

- coût de la formation 3 000 € HT
- prise en charge OPCO

Contrat de professionnalisation

- moins de 26 ans : de 55% à 80% du SMIC
- plus de 26 ans : 100% du SMIC

Contrat d'apprentissage

(jusqu'à 29 ans - exception pour les personnes disposant d'une RQTH)

- moins de 26 ans : 25% à 61% du SMIC
- plus de 26 ans : 100% du SMIC

Débouchés

- Aide à domicile
- Auxiliaire de vie
- Garde d'enfants

L'Assistant-e de Vie aux Familles peut être amené à évoluer vers d'autres métiers de la santé et du social par des formations ou diplômes complémentaires :

- Responsable de secteur
- Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale
- DE Accompagnant Educatif et Social (AES)
- DE Aide-Soignant(e)

Organisation

- Lieu : AFBB - PARIS 75009
- Durée : 12 mois - 322 heures
- Horaires : 9h00 - 17h00
- Alternance : 7 heures de formation par semaine

Prérequis

- Tout public (salarié(e)s, étudiant(e)s, demandeurs d'emploi.
- Admission avec niveau 3ème validé - avoir 18 ans

Dispenses / Allègements

- Dispenses et allègements possibles (voir le site). Voir avec le Responsable lors de l'entretien.

Tarif

- Alternance : formation gratuite et rémunérée
- ProA ou formation continue : 3 000€ HT
- Prise en charge OPCO

Inscriptions

- Réunion d'Information Collective + Dossier de candidature : s'inscrire
- Acceptation sur dossier + entretien + tests

Accès PMR



Référente Handicap

Linda Keomany - linda.keomany@afbb.org



Responsable Qualité

Vanessa Michel - vanessa.michel@afbb.org